



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<https://lacode.be/nouvel-article,1161.html>

Migrant mineur, préjudice majeur. Le triple test osseux à la loupe des droits de l'enfant

- Nos publications - Migration -

Date de mise en ligne : vendredi 22 décembre 2017

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

La protection des mineurs étrangers non accompagnés (MENA), consacrée par la Convention internationale des droits de l'enfant, est aujourd'hui mise à mal par la Belgique. En effet, la fiabilité du triple test osseux utilisé pour déterminer l'âge des MENA est fortement mise en cause par le monde scientifique et médical alors que ceux qui sont injustement déclarés majeurs subissent des conséquences catastrophiques et souvent irréversibles.

La CODE est interpellée de longue date par cette problématique de l'estimation de l'âge des MENA et a donc souhaité se pencher sur cette problématique dans le cadre de la présente analyse. Des recommandations y sont formulées, inspirées notamment des pratiques d'autres pays européens.